



Forfait

Quand y a-t-il forfait ?

- a. Trente (30) minutes après l'heure fixée pour le commencement de la rencontre, une équipe n'est pas présente ou n'est pas en mesure d'aligner cinq (5) joueurs prêts à jouer.

C'est alors un incident avant la rencontre.

- b. Une équipe dont ses actions empêchent la rencontre de se jouer.

- c. Une équipe refuse de jouer malgré les injonctions de l'arbitre.

C'est alors un incident pendant la rencontre. On ne clôture pas la feuille de marque.

Qui déclare qu'une équipe a perdu par forfait ?

Seule la Commission des Compétitions décide du forfait d'une équipe

Retard d'une équipe

1- Lorsqu'une équipe, pour des raisons indépendantes de sa volonté, par suite d'un cas de force majeure, alors que toutes les dispositions ont été prises pour se rendre au lieu de la rencontre, arrive en retard à la salle ou sur le terrain, le retard ne doit pas excéder 30 minutes. L'arbitre doit faire jouer la rencontre en mentionnant le fait sur la feuille de marque dans le cadre prévu à cet effet en INCIDENT.

Toutefois, dans le cas où une équipe se présenterait après ce délai et que les officiels et l'équipe adverse soient toujours présents, la rencontre doit avoir lieu et l'arbitre doit consigner les faits sur la feuille de marque dans le cadre prévu à cet effet en INCIDENT.

Dans e-marque, pour saisir un forfait, aller dans le menu "Actions" puis cliquer sur "Perte de la rencontre" et choisir "Par forfait"

2- seuls sont retenus comme valables les retards subis par les équipes utilisant :

- les services de transport en commun (ferroviaires ou services routiers complémentaires) desservant la localité de la rencontre
- les transports privés en remplacement des transports en commun défaillants pour quelque cause que ce soit.

Que doit-on faire si une équipe ne se présente pas ou n'est pas au complet (après 30 minutes de retard) ?

- il faut établir une feuille de marque en inscrivant les joueurs présents et, 10 minutes avant la rencontre, faire les entrées en jeu
- 30 minutes après l'horaire officiel, l'arbitre demande aux joueurs devant entrer en jeu de se présenter sur le terrain en tenue et fait un entre-deux fictif
- sur le recto de la feuille, aucun score ne doit être inscrit. Au verso de la feuille, le 1^{er} arbitre inscrit les faits comme incident avant la rencontre (ex. : 30 après l'heure de la rencontre, l'équipe B n'a pu présenter que 3 joueurs sur le terrain). Les arbitres et le(s) capitaine(s) signent. Au recto de la feuille, les arbitres et les OTM signent normalement.

En cas de forfait : Vous n'êtes pas indemnisé, c'est le Comité qui vous indemniserait directement